

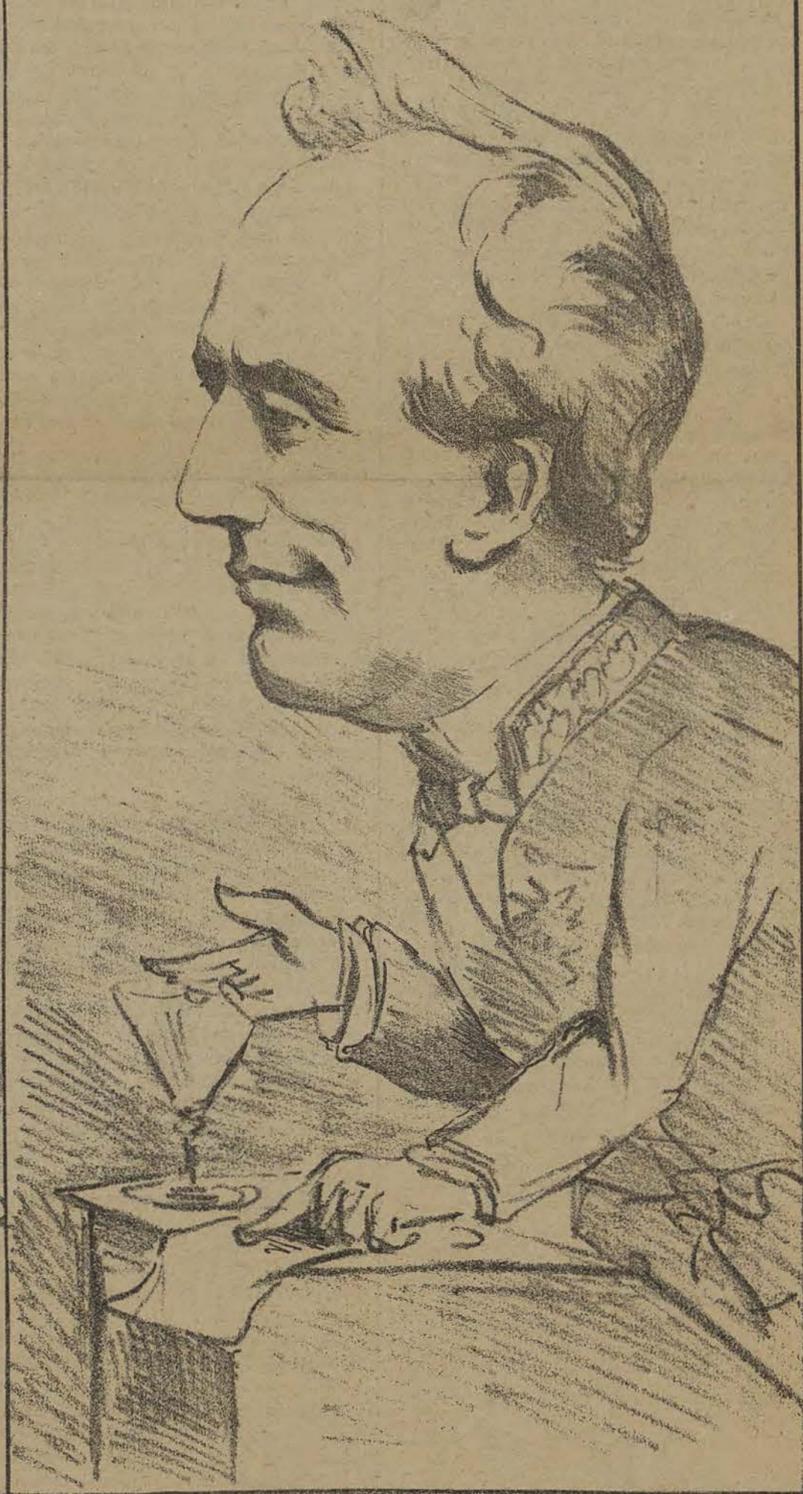
ABONNEMENT UN AN (52) 5 F 50  
**LE FRONDEUR**  
 15 C<sup>MES</sup> = LE N<sup>O</sup>  
 BUREAU DE L'ÉCRITURE  
 JOURNAL SATIRIQUE PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

EN 1867



AH! JE VOUS ENTENDS; C'EST AU SUFFRAGE  
 UNIVERSEL QUE VOUS VOULEZ ARRIVER! ET BIEN  
 DE CETTE RÉFORME NOUS NE VOULONS PAS, NI EN 1<sup>ER</sup> ACTE,  
 NI EN 2. JAMAIS

EN 1883



REPRÉSENTATION PAR ORDRE  
 MESSIEURS NOUS ALLONS AVOIR L'HONNEUR  
 D'EXECUTER DEVANT VOUS LE 1<sup>ER</sup> ACTE DU SUFFRAGE  
 UNIVERSEL PIÈCE EN 3 PARTIES.

ABONNEMENTS :  
Un an . . . . . fr. 5 30  
Franco par la Poste

Bureaux :  
2 - Rue de l'Étude - 12  
A LIÈGE

Un vent de fronde s'est levé ce matin, on croit qu'il gronde contre...

# LE FRONDEUR

Journal Hebdomadaire

SATIRIQUE, POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

Il n'y a que les petits hommes qui craignent les petits écrits

ANNONCES :  
La ligne . . . . . fr. » 25

RÉCLAMES :  
Dans le corps du journal  
La ligne . . . . . » 1 »

On traite à forfait.

## Réforme électorale.

M. Frère-Orban s'amende. En 1867, il disait « jamais ». Vous n'aurez le suffrage universel ni en un, ni en deux, ni en trois actes, proclamait-il d'un air superbe. Aujourd'hui, le grand Manitou sentant que son habit ministériel craque fortement dans le dos, file doux, et paraît vouloir mettre à l'étude la pièce refusée avec tant d'arrogance, il y a quinze ans. Ce que peut tout de même l'amour du pouvoir ?

A vrai dire, si M. Frère évolue, ce n'est que lentement, très lentement. Son projet de réforme peut même être considéré comme une chinoiserie assez réussie, mais enfin le cens — l'impeccable cens tant adoré naguère — est abandonné à son malheureux sort. Au lieu de baser le droit à l'électorat sur le cens, on le base à présent sur la fonction occupée par l'électeur. Dans cet ordre d'idées, on est arrivé à d'assez baroques résultats. Toutes ces catégories d'électeurs, commençant par les ministres et anciens ministres, et finissant par les décorés, font le plus drôle d'effet. Il est vrai que l'admission de cette dernière catégorie peut être considérée — étant donné le nombre des types enrubanés qui peuplent notre belle patrie — comme un grand pas, dans la voie du suffrage universel.

Qui s'attendait à ça de M. Frère-Orban ?

\* \* \*

On aurait cru, qu'après le projet Devigne, on ne pourrait rien imaginer de plus baroque. On se trompait : Voici aujourd'hui que la *Flandre libérale*, renchérissant sur les fantaisies de son ami Devigne, propose d'attribuer le droit du suffrage aux catégories d'électeurs, que voici :

Secrétaires et receveurs communaux ; géomètres ; arpenteurs jurés ; candidats-huissiers ; commis-greffiers ; traicteurs assermentés ; experts en écritures, comptables, chimistes et priseurs ; directeurs de ventes et crieries publiques ; agents de change ; sous-officiers de la garde-civique ; douaniers et accisiers ; gendarmes, agents de police et gardes-champêtres ; facteurs des postes ; agents d'assurances et de remplacements ; gérants d'industrie ; commis de l'enregistrement, des hypothèques, du cadastre, des contributions, des douanes, des accises, des postes, des télégraphes, des chemins de fer, etc... ; tous ceux qui ont obtenu un brevet d'invention ; clercs de notaires, avoués, huissiers, etc... ; commis de banquiers, agents de change, etc... ; commis dans des établissements industriels et autres ; commis-voyageurs.

Refuser le droit de vote aux ouvriers et le réclamer pour les gendarmes, pour les crieurs publics, c'est, il faut l'avouer, un comble qui pourrait aisément passer pour celui de l'imbécillité. Pour les crieurs publics, cependant, nous faisons une exception. Ce sont certes des gens dont on serait heureux d'obtenir les voix. Elles doivent être solides. Mais les gendarmes, voilà des électeurs éclairés ! Le « brigadier, vous avez raison » de Nadaud, serait le refrain obligé de toute élection et le seul moyen de faire nommer un candidat serait alors de payer beaucoup de gendarmes. Il est vrai, qu'à présent, cela se pratique déjà un peu comme cela.

Et dire qu'on imagine de pareilles choses pour exclure l'ouvrier, et l'ouvrier seul du corps électoral !

Pourtant, parmi les hommes éclairés auquel la *Flandre* veut qu'on accorde le droit de vote, il est quelques catégories oubliées. Citons-en, pour compléter le beau projet de la *Flandre* :

Les pompiers, les croque-mort, les cochers, les garçons de café, les commissionnaires avec plaque, idem sans plaque, les ouvriers et — par exception — les souffleurs des théâtres, les garçons de bureau, les or-

donnances d'officier, et, enfin, les joueurs d'orgue, de tambour et de grosse caisse.

A moins, pourtant, qu'on ne remplace toutes ces dispositions par celle-ci :

Tous les citoyens belges sont électeurs, à l'exception de ceux qui gagnent leur vie, en exerçant une profession manuelle.

Au fond, c'est la même chose, et du moins ça serait plus franc.

## HYGIÈNE !

Il est un petit homme  
Tout habillé de gris...

Vous connaissez, j'en suis certain, ce petit vieux monsieur qui, pendant la belle saison, est voué au gris ; non pas à un gris discret, mais à un gris criard presque blanc. Vêtements et chapeau sont de couleur grise ; la cravate est blanche. Le tout a un air propre et bien lavé qui fait plaisir.

Ce monsieur a fourni dans l'enseignement supérieur, à Liège, une brillante carrière. Actuellement, il se repose, de ses durs travaux, dans le *farniente* bien gagné de l'éméritat.

*Farniente*, ne doit pas cependant être pris à la lettre... Ne rien faire serait, pour ce savant infatigable, une impossibilité. Il faut toujours que son cerveau farci de chimie, soit au travail et finisse par accoucher de quelque chose. Le dernier produit qu'il a mis au monde, est un petit traité d'hygiène, spécialement destiné aux jeunes filles qui veulent se mettre en ménage. Cela s'appelle : *Éléments d'hygiène et d'économie domestique*.

A ceux qui pourraient s'étonner de ce qu'un homme vieilli sous le harnais universitaire, se plaise à faire de la science pour les jeunes filles, je dirai que notre auteur professa, à l'*Institut supérieur* de demoiselles, un cours de chimie, qui fut très goûté. Après avoir enseigné le sexe fort, dans la chaire de l'Université, il alla à l'*Institut*, donner, à un auditoire composé de jeunes vierges, les notions scientifiques que le programme d'études comportait.

C'était, paraît-il, chose curieuse de voir le grave professeur, au sortir d'une leçon aride donnée aux futurs ingénieurs, venir, le sourire sur les lèvres, montrer de la plus aimable façon, à nos futures femmes, les côtés amusants de la science ! Il savait à merveille captiver ses mignonnes élèves, et je gage que l'arrivée du *petit gris* était toujours saluée avec joie.

Dans sa retraite, il s'est donc souvenu de ses anciennes auditrices, et il a composé pour elles, un livre d'une grande utilité. Ce traité touche à toutes les questions qu'une femme de ménage peut avoir à résoudre. C'est le code de la maîtresse de maison.

Le journal *Franklin*, « organe des intérêts populaires », s'est empressé de servir, à ses lecteurs, quelques tranches de ce manuel, qui sera bientôt dans toutes les bibliothèques. Dimanche dernier, il avait découpé le chapitre intéressant qui a trait au *lessivage*, et l'offrait au public, qui l'aura dégusté avec satisfaction !

Je veux mettre en relief quelques-unes des beautés de cette superbe étude sur l'art si délicat de la *bouresse*.

La définition d'abord : « Le lessivage est une opération sale, désagréable et malsaine même, par suite des mauvaises vapeurs qu'elle répand dans l'intérieur de la maison, lesquelles attaquent les yeux, la gorge et les narines... ; c'est pour ces raisons que les bonnes servantes se refusent à lessiver. »

Impossible de mettre plus de clarté dans une définition. C'est de la peinture, on voit, on sent les vapeurs malsaines que produit la sale opération qui est décrite !... Vite, ouvrons la fenêtre !

Seulement, un point me chiffonne. Il n'y a, d'après l'auteur, que les mauvaises ser-

vantes qui consentent à lessiver. Je suis forcé de m'inscrire en faux contre cette assertion.

Je connais la perle des servantes, une brave fille qui a toutes les qualités qu'on peut exiger d'un domestique : propreté, docilité, activité, et elle fait, dans la maison où elle sert, tout le *lessivage* ! — Je me mets à votre disposition, monsieur, pour vous faire voir le sujet.

Son Eminence *grise* poursuit, en blâmant les dames qui ayant, par vanité, des charrettes de linges, ne les font lessiver que rarement. — « C'est un abus, parce que les objets sales et qui restent longtemps entassés, fermentent, exhalent une mauvaise odeur... En outre, la crasse y adhère de plus en plus. » Dieu ! quelle atmosphère !

— Ces savants ne reculent vraiment devant aucune besogne. — Ils vont, sans sourciller, fourrer leur nez au plus profond des tas de sales linges !... Quand ils devraient jouir d'un repos mérité, se laisser vivre doucement en ne faisant que d'aimables choses, ils vont, par amour de cette insatiable maîtresse, qui s'appelle la science, respirer les âcres senteurs des linges souillés qui fermentent !... Où s'arrêteront-ils, ces audacieux ?

Après avoir recommandé aux « jeunes époux », de ne pas enfouir un capital improductif dans leurs armoires, l'écrivain indique la façon dont « la dame de la maison doit procéder à l'égard du linge sale ».

Il commence ainsi : « Tout objet sali, au point de ne plus servir, est bien secoué (au dehors de la maison, bien entendu), enduit de savon aux places les plus sales... etc. » Aux places les plus sales !...

Et bien ! franchement, c'est raide... Voyons, Isidore, il me semble, qu'en laissant tomber de votre plume émérite, ces cinq mots, vous faites un appel malséant à l'imagination de vos jeunes lectrices !... Que diable ! il n'est pas nécessaire de leur étaler si complaisamment les tristes accidents qui peuvent survenir dans l'existence... d'un linge !...

Il y a des choses qui se devinent. Et vous faites injure à la perspicacité de celles qui doivent vous lire, en donnant le jour à de semblables audaces...

— Le *dernier* extrait que je ferai aujourd'hui, n'est pas le moins curieux : « Il va sans dire, écrit l'honorable hygiéniste, que « les taches s'enlèvent, plus facilement quand elles sont récentes que quand elles sont anciennes ; c'est comme nous l'avons dit plu. haut à propos de la crasse. » — Pardon !...

Cette proposition, présentée sous forme de vérité incontestable, est le résumé de recherches aussi longues que difficiles ; avant de la formuler, l'auteur a passé des jours et des nuits, parfois, dans le silence du laboratoire, entouré de montagnes de linges tachés, dont il humait avec ivresse les émanations meurtrières ! On l'a rencontré souvent, autour du baquet de nos lessiveuses, interrogeant ces femmes pour qui les souillures de la toile et de la batiste n'ont plus de mystères. — Il ne dédaignait pas, pour arriver au but qu'il poursuivait, de mettre la main à l'œuvre : les manches retroussées, il s'acharnait sur les pièces les plus dégoutantes, recherchant les *langes* d'enfants !...

Bref, on peut dire que le livre, dont je viens de parler, est le digne couronnement d'une belle carrière.

LUBIN.

## Elle est raide !

C'est avec une stupéfaction sans égale, que j'ai lu, dans la *Chronique parisienne* de la *Meuse*, la jolie petite chose que voici :

« Terminons par une piquante anecdote, arrivée dernièrement au grand peintre, M. P. de C... »

Il reçut, il y a quelques jours, la visite d'une charmante demi-mondaine, qui le pria de faire son portrait dans le simple costume d'une Vénus au bain.

— Mille pardons, Madame, dit M. P. de C... mais je ne peins que l'histoire.

— Que l'histoire !... répondit-elle, sans se déconcerter... Et qui donc me peindra le re-te ?... Avouez qu'elle était raide. » A. d'A.

Mais fichtre oui, mon petit Léon, qu'elle est raide ! Et tout ce qu'il y a de raide encore.

Décidément, il faudra surveiller votre chroniqueur parisien, ce gaillard-là ferait d'un journal sérieux — car la *Meuse* est un journal sérieux, n'est-ce pas ? — une doubleure du *Gil Blas* — ancienne manière.

Et puis l'histoire n'est pas neuve. Quand je faisais le plus bel ornement de l'académie des beaux-arts, on la trouvait déjà vieillote.

## Tribunal de simple police de Liège.

L'individu qui comparait devant le magistrat de simple police paraît en proie à une vive émotion — indice visible d'une incontestable culpabilité, encore tempérée par les remords.

Il essaie d'abord de gagner à sa cause le gendarme, sévère gardien de la paix au sein de l'auditoire, mais le pandore lui répond par un brusque « silence » qui l'étourdit.

Enfin, le huissier crie d'une voix vibrante : « Affaire Adelin Moniquet. Outrage aux mœurs. »

A ces mots, un vif mouvement se produit dans l'auditoire. « Tiens, dit une grosse dame, en contemplant le prévenu avec intérêt, il n'avait pas l'air de ça ! »

Le huissier répète d'une voix forte : « Affaire Adelin Moniquet. Outrage aux mœurs. »

— Pardon, dit le président, vous vous trompez, c'est « outrage aux murs », qu'il faut dire. (Au prévenu.) Approchez ; votre nom ?

— Adelin Moniquet, monsieur le Président, Adelin Moniquet, fils de Onésiphore Moniquet, seul descendant d'une famille honorable, dont jamais un membre n'a été taxé d'infamie par la justice de son pays et à laquelle vous ne voudrez pas imposer la souillure d'une condamnation...

Le Président. — En voilà assez. Votre profession ?

Le Prévenu. — Tapisser... pardon, tapisser, monsieur le Président.

Le Président. — Vous n'aviez peut-être pas trop mal dit, en commençant.

Vous savez de quoi vous êtes prévenu ?

Le Prévenu. — Oh non, monsieur le Président, je ne sais rien. Vous comprenez, n'est-ce pas, que je ne sais ce que c'est qu'un tribunal ; membre d'une famille honorable dont jamais un membre n'a été taxé...

Le Président. — En voilà assez. Voyons, agent de police Hanikenne, avez-vous, oui ou non, surpris monsieur... contre un mur ?

L'Agent. — Si j'l'aurais surpris, mais en plein, monsieur le Président, en plein, même qui n'a pas pu se retourner tout de suite parce que...

Le Président. — Bien ! (Au prévenu.) Et que faisiez-vous contre le mur ?

Le Prévenu. — Moi, rien de mal, monsieur le Président, rien de mal. Membre d'une famille honorable dont jamais...

Le Président. — En voilà assez !

Le Prévenu. — (Avec force.) Homme honorable moi-même et aspirant à l'honneur d'obtenir la main d'une jeune personne de famille honorable qui ne voudrait plus...

Le Président. — Vous taisez-vous, à la fin !... Voyons, répondez, à présent. Que faisiez-vous contre le mur ?

Le Prévenu. — Je... lissais les affiches, monsieur le Président.

L'Agent. — En voilà une bonne, celle-là, les affiches. Il n'y en avait pas.

Le Prévenu. — Comment, il n'y en avait pas, le mur en était tapissé...

L'Agent. — C'est lui, messieu l'Président, qu'était à pisser !...

Le Prévenu. — Tapissier, c'est mon état, je l'ai dit tantôt et je n'en rougis pas. Fils d'une honnête famille de tapissiers, dont jamais un membre n'a subi...

Le Président. — Silence !

Le Prévenu, (avec force). — Aucune condamnation, voulant moi même obtenir la main d'une jeune fille d'une famille honorable, je ne rougis pas...

Le Président. — Mais, vous ne finirez donc jamais !

Le Prévenu. — Non, je ne rougis pas : chez les Moniquet, de père en fils, nous tapissons...

L'Agent (gouailleur). — Vous tapissez... le ta est de trop !

Le Président. — Voyons, nous ne sommes pas ici pour nous amuser. (Au prévenu) Niez-vous toujours le fait mis à votre charge ? Remarquez que vous donnez un démenti à un honorable fonctionnaire et que cela peut devenir grave pour vous...

Le Prévenu. — Eh bien, oui, monsieur le Président, j'avoue. Je n'y tenais plus — ceux qui ont passé par là savent ce que c'est — et, au coin de la rue du Chéri, ma foi, je me suis laissé aller...

Le Président. — Ah ! vous avouez, enfin. Soit, en présence de cet aveu, le tribunal se montrera indulgent.

Le Prévenu. — Ah ! monsieur le président, soyez clément. Songez que si vous me condamnez, ma famille va se voir déshonorée, après cent ans de probité. Songez que la famille de ma future ne voudra pas d'un repris de justice dans son sein. Songez que les cheveux blancs de mon beau-père vont en rougir de honte. Acquitez-moi, messieurs !

Le Président. — Nous ne pouvons pas, la loi est formelle, mais calmez-vous, nous serons indulgents.

Le Prévenu. — Mais ça ne suffit pas, monsieur le président. Si je suis condamné, mon mariage devient impossible. Ma future — elle m'adore, monsieur — en mourra. Moi aussi, j'en mourrai. Tout le monde en mourra dans la famille, et vous ne voudriez pas avoir nos dix-sept cadavres sur la conscience.

Le Président. — Mais vous exagérez, sans doute ; votre mariage ne sera pas rompu pour si peu.

Le Prévenu. — Mais si, monsieur le Président, ma future m'a dit : je t'aime, mais vois-tu, Adelin, si tu es condamné, je ne t'épouse pas. J'en mourrai peut être — à moins que je n'en prenne un autre — mais jamais je ne serai la femme d'un repris de justice.

Le Président. — Oh ! elle fait ses conditions, votre future.

L'Agent. — C'est pas une future, c'est une conditionnelle.

Le Président. — La cause est entendue. Les aveux du prévenu et ses bons antécédents disposent le tribunal à l'indulgence. Le prévenu est condamné à 1 franc d'amende ou à un jour de prison subsidiaire.

Le Prévenu (avec désespoir). — L'amende ! la prison ! me voilà déshonoré. Mon mariage est manqué. Ma carrière brisée. Je n'ai plus qu'à me brûler la cervelle ou à aller m'établir tapissier en Afrique centrale. (Il sort en s'arrachant des poignées de cheveux.)

L'Agent (à part). — Ce qu'il y a de plus drôle, c'est qu'il avait pissé avant lui à la même place.

Pour copie conforme,  
CLAPETTE.

## SIMPLE CONTE

### LES DEUX VICTIMES

— Et si je vous trompais ? dit-elle.  
— Je vous tuerais tous deux, toi et ton amant ! dit-il.

— Oh ! le féroce cœur ! Pour ce qui est de l'amant que j'aurais, je conçois qu'il vous serait pénible de l'épargner ; et, en le frappant, vous n'auriez point tout à fait tort. Mais vous sentiriez-vous, vraiment, l'affreux courage d'assassiner celle que vous aimez tant, de me faire du mal, à moi, si petite et douce, et qui toujours vous souris de la bouche et des yeux ?

— Ce ne serait pas trop d'un double meurtre pour châtier un aussi abominable forfait.

— Quoi ? deux victimes ! deux victimes sanglantes, horribles, la tête fracassée par les balles ou la poitrine ouverte par le poignard, voilà ce qu'il vous faudrait absolument ?

— Oui, dit-il, deux cadavres !  
— Ah ! dit-elle, avec un frisson qui fit trembler les petits cheveux de sa nuque.  
Puis, ayant réfléchi :  
— Il sera donc prudent, si jamais je vous trompe, qu'au lieu d'un amant, j'en prenne deux ?

Il la regardait, épouvanté.  
— Eh ! oui, dit-elle en pouffant de rire, de cette façon-là, vous aurez votre compte, sans qu'il m'en coûte rien !

CATULLE MENDES.

## TYPE DE PROFESSEUR

Platon est de mon avis.  
Voilà une de ces phrases typiques, qui nous révèle un homme mieux qu'une brassée de documents, une de ces phrases que Joseph Prudhomme lui-même n'eût osé risquer et qui fera passer à la postérité le nom de celui qui l'a prononcée.

Qui ne connaît le mot ? En revanche, le personnage en dehors de l'université, passe inaperçu ; présentons-le.

Imaginez une tête forte, énorme même, avec un nez qui a manqué d'initiative, une bouche largement fendue et grimaçante, attachée directement au buste, sans cou.

Des cheveux, nous ne dirons rien, tant il y en a peu, n'était une certaine mèche amenée péniblement de la tempe gauche au sommet du crâne et qui toujours rebelle, toujours raplatie, semble être la constante préoccupation du philosophe, crachant à la dérobée dans la main, pour la mieux maintenir.

Le corps est petit et reflet, les jambes grêles. Sur cette figure, naturellement peu agréable, mettez un air de morgue de suffisance — dans son incomparable orgueil ce petit homme a toujours peur de se cogner le front aux étoiles — et vous aurez une idée à peu près exacte de ce maître pédant.

Si vous le voulez bien, lecteur, nous l'irons voir dans son élément, pontifiant dans sa chaire. Et quand nous parlons de pontifier ce n'est pas assez dire ; il a bien plutôt l'air — quand il professe — de la pythie antique rendant ses oracles. S'agit-il d'éreinter matérialistes, sensualistes, pessimistes et autres sacripants de la philosophie, d'affirmer les principes absolument nécessaires, invariables, universels ; de confesser son inaltérable affection pour « son bon vieux kant », le délire sacré s'empare de lui. Sa bouche se contracte fiévreusement, sa mèche solitaire se redresse plus indomptée que jamais, du talon il scande sa phrase haletante, tandis que le bras droit, violemment agité de haut en bas, semble fouailler un ennemi invisible.

Le spectateur, naïf et enthousiasmé, s' imagine qu'il va assister à une transfiguration nouvelle ; ah ! mais pas du tout, ce beau feu s'apaise tout à coup et l'on n'a plus, devant soi, qu'un gros petit homme, suant, époumonné et s'occupant de réparer le désordre de sa toilette. Toutefois, son regard vainqueur fait le tour de l'assemblée qui trépigne de plaisir ; et semble dire comme le lutteur, qui se tâte le biceps après la lutte : Voilà ma force !

Et plus la philosophie scientifique de France, d'Allemagne et d'Angleterre bat en brèche son aimable élection de pensionnat de demoiselles, plus il redouble d'ardeur et de tapage comme s'il suffisait, naïf, de se démener comme un derviche hurleur pour avoir raison.

Je ne sais pourquoi, en essayant de peindre ce singulier philosophe, la noble et grande figure de Don Quichotte m'est venue à l'esprit. Il est bien vrai que tous deux se sont trompés de siècles, que le héros de Cervantes se fait armer chevalier par un aubergiste, tandis que mon modèle se fait sacer grand homme par une poignée de galopins ; qu'après bien des traverses, le chevalier de la Triste-Figure conquiert un plat à barbe, alors que mon pédant, au déclin d'une longue carrière, remporte un sobriquet (« Platon est de mon avis » lui est devenu en quelque sorte un surnom) mais je ne continuerai pas davantage le parallèle, car revenu bredouille au logis, Don Quichotte comprend toute l'inanité, tout le ridicule de son équipée ; quand, au contraire, Lui, plus illuminé, plus gonflé d'orgueil et de morgue qu'il ne le fut jamais, me semble vouloir mourir dans l'inanité fénela.

Platon II a publié, il n'y a pas longtemps, un volumineux bouquin de philosophie Liebig. Nous entendons par là que c'est la quintessence de 30 années de méditation.

L'ouvrage est intitulé : « De la connaissance de soi-même. » Je ne veux en dire

qu'un mot : C'est chose réellement merveilleuse, qu'on puisse écrire tant et tant de pages sur la connaissance de soi-même, et se connaître si peu ; mieux vaudrait qu'il eût dit : De la connaissance du voisin.

SPENCER.

La Société Fraternelle — cercle de théorie de la 4<sup>e</sup> compagnie des *chasseurs éclairés* — nous avait aimablement invité à assister à une charmante soirée, dans la superbe orangerie de la maison Jacob-Mekoy.

Le temps nous manque pour rendre compte de cette fête. Disons seulement qu'elle a été charmante de cordialité et d'entrain et félicitons surtout M. Marins Carman, dont la charmante production *Mazurka de minuit* — morceau d'une orchestration remarquable, joué par l'excellent Cercle symphonique de M. Paul Gevaert — a été le grand succès de la soirée.

## La vraie Presse.

Il vient de se passer en France un fait qui donne une jolie idée de certains journalistes qui ne voient, dans la création d'un journal, qu'un moyen d'exploiter le public. Dernièrement un journaliste, pétri d'ailleurs des principes les plus religieux, se décida à créer à la fois cinquante-trois journaux qui portaient la bonne parole dans tous les départements de France et de Navarre. Tous ces journaux, bien entendu, n'en faisaient qu'un seul. Le titre seul changeait ; le texte restait le même.

La bonne parole, tout d'abord, ce fut : *Vive le roi !* Les cinquante-trois organes devaient répéter ce cri avec un ensemble qu'ils s'efforceraient de rendre harmonieux. Frohadorf aurait dû en tressaillir. Le tressaillement de Frohadorf ne vint pas. On est froid là-bas.

Des prospectus avaient pourtant été lancés, annonçant l'entrée en campagne pour la sainte cause et faisant appel, au bon vouloir des abonnés. L'écho seul répondit.

Il y avait de quoi être un peu déconfit. Mais le général des *Cinquante-Trois* ne se laissa pas déconcerter. Il poussa un nouvel *en avant*. Seulement en montrant une direction toute différente.

Ce n'était plus du côté de Frohadorf qu'il étendait les bras ; c'était du côté de l'avenue d'Antin.

Tout pour Jérôme et par Jérôme ! L'appel ne fut pas moins pathétique que la première fois, la démonstration ne fut pas moins éloquent.

Il s'agissait de prouver que la France ne pouvait être sauvée que par l'Empire, comme on avait voulu prouver d'abord qu'elle ne pouvait être sauvée que par la Royauté.

Mais il était écrit que les monarchies les plus variées se montreraient uniformément insensibles et ingrates envers les *Cinquante-Trois*.

Jérôme fit la sourde oreille comme Henri. Les *Cinquante-Trois* constatèrent de plus que le pays restait absolument sourd.

Diantre ! il y avait de quoi devenir perplexe. Mais j'ai dit que l'ingéniosité ne manquait pas.

Il était évident que, du moment où le prince N° 2 ne vibrat pas plus que le prince N° 1, tout était à recommencer.

Un journal ne vit pas d'amour et d'eau fraîche. Il mange. Il mange même beaucoup, ce qui coûte gros.

C'est alors que le chef des *Cinquante-Trois* eut une troisième idée consistant à les faire tous républicains.

On en est là. D'autres prospectus ont, à ce qu'il paraît, été expédiés dans toutes les directions, et la sainte cohorte aura pour sacerdoce de démontrer maintenant que le salut est dans la République seule.

Ce qui m'étonne, c'est qu'on puisse arriver, je ne dis pas à la flexibilité de plume nécessaire pour exécuter sans couac de telles variations, mais à la présence d'esprit indispensable pour ne pas confondre les thèmes.

Il n'est pas possible que quelque lapsus n'échappe pas à l'un des *Cinquante-Trois* prophètes. Il est impossible qu'il n'amalgame pas, quelque jour, la fleur de lis et la violette, le césarisme et la liberté, la légitimité et la démocratie.

Quelle jolie salade cela fera ce jour-là ! Vous représentez-vous la stupefaction du lecteur savourant un article qui débiterait ainsi :

« Notre inébranlable attachement au grand principe du droit divin, soutenu par notre dévouement à la cause impériale, ne nous laisse aucun doute sur les destinées républicaines de la France. »

Il y aurait de quoi mener à Charenton tout de suite les pauvres abonnés soumis à un pareil régime de raisonnement.

J'imagine que des contrôleurs spéciaux seront chargés de reviser les articles au point de vue de ces cacophonies trop excusables.

On pourrait peut-être, pour les éviter, avoir dans la salle centrale de rédaction un perroquet dressé à répéter sans cesse :

— Pensez-y, pensez-y... Maintenant républicains, républicains, républicains ! Cette voix pénétrante, par son permanent

rappel à l'ordre, pourrait prévenir bien des quiproquos.

Il y aurait encore un autre moyen de se tirer d'affaire.

Ce serait de fabriquer d'avance un certain nombre d'articles passe-partout, pouvant s'adapter selon les circonstances à telle ou telle cause, comme le passe-partout s'adapte à tel ou tel dessin.

Rien de plus aisé que de confectionner l'objet avec des phrases faites et des clichés omniaibus.

Quelque chose comme ceci :

« Nous n'écouterons jamais que la voix de notre conscience. C'est elle qui nous dit qu'un seul gouvernement peut nous donner le calme, l'ordre, la prospérité matérielle et morale. Ce gouvernement, c'est... (Ici un blanc.) »

« Ce gouvernement s'appuie sur le seul principe qui puisse être la base des sociétés, le principe de... (Ici un blanc.) »

« Qu'on relise notre histoire ! Toutes les luttes dont elle est remplie aboutissent à une conviction profonde, immuable, pour laquelle nous sommes prêts à tout souffrir et que nous résumons dans ces mots : la France sera... (ici un blanc) ou ne sera pas. »

Vous avez déjà compris le mécanisme. Il suffirait ensuite de remplir les blancs ci-dessus indiqués. Ce qui se ferait de la façon la plus simple, suivant l'opinion quotidienne du journal.

On mettrait : la République, l'Empire ou la Royauté au premier blanc ; au second : l'Autorité ou la Liberté ; au troisième : monarchiste ou républicain.

Et vogue la galère !

Grâce à cette méthode simplifiante, l'opinion des *Cinquante-Trois* pourrait même être intermittente sans inconvénient, soutenant la cause monarchique les lundi, mercredi et vendredi, la cause républicaine les mardi, jeudi et samedi.

On se reposerait le dimanche sur ces lauriers panachés.

Tout cela est à voir.

Qu'on dise encore que la presse ne réserve pas des surprises au public !

PIERRE VÉRON.

## ECHOS.

Un Normand et un Marseillais discutaient l'autre jour à table d'hôte, sur l'emploi du beurre et sur l'emploi de l'huile : le Normand battait le Marseillais et démontrait triomphalement que tout se faisait au beurre, quand le Marseillais, furieux, se lève de table et lui dit :

— Va donc chercher quelqu'un qui revienne de Moscou et demande-lui si on a sacré le czar avec du beurre.

Un banquier vient d'être ruiné par suite des folies de sa femme.  
L'homme pense — la femme dépense.

## PARTI OUVRIER DE LA BELGIQUE

Fédération socialiste Liégeoise

A l'occasion de l'inauguration du monument élevé par *souscription populaire*, à la mémoire des 67 victimes du coup de feu grisou du 8 décembre 1881, à la houillère Marie à Seraing. Après l'inauguration du monument.

### MEETING PUBLIC

A 4 heures de relevée, le dimanche 24 juin 1883, salle de la *Renommée*, rue du Molinay, 17, près de la station de Seraing.

ORDRE DU JOUR :

La question sociale. — Le droit de suffrage. — Les impôts.

Le citoyen WARNOTTE et plusieurs orateurs étrangers, y prendront la parole. Les contradicteurs de l'opinion socialiste, sont instamment priés d'y prendre la parole.

Avis. — Le départ des socialistes Liégeois, aura lieu à 11 3/4 heures du matin, par bateau à vapeur, pris près de la passerelle du conservatoire.

### Théâtre du Pavillon de Flore

Propriété Ruth, rue Surlat.

Bureau à 7 heures. — Rideau à 8 heures.

Dimanche 24 juin 1883

### GRANDE REPRÉSENTATION

Bal et Fête de Nuit

Organisés par M<sup>me</sup> JOACHIMS-MASSART, 1<sup>er</sup> prix au grand concours de Bruxelles, avec le bienveillant concours du Cercle dramatique du Théâtre de Chénée, du Cercle d'Agrément de Liège, de MM. Bonhomme, Hosay, Criquillon, Nicolay, Thurion, Furnémont, de MM. Bierna et Dolné, professeurs de musique.

### LES CHARBONNIERS

Opérette en 1 acte.

Les deux Becht's

Comédie-Vaudville en 1 acte, par DD. Salmé.

A 10 1/2 heures

### Grand BAL et Fête de Nuit

Prix des places :

Fauteuil à l'avance, fr. 1-50 ; à l'entrée, fr. 2-00. — Pourtour et Galerie, à l'avance, fr. 1-00 ; à l'entrée, fr. 1-50. — Après le concert, 1 fr.

Liège. — Imp. E. PIERRE et frères, r. de l'Etuve, 12.

# PETITE REVUE

## LES IMPOTS



Ga n'ni feu rin di d'ni dis  
cens pò n'gotte ..... si elle estu grande comme in gatte!

(Air connu) Nous voulons un impôt  
sur les célibataires.

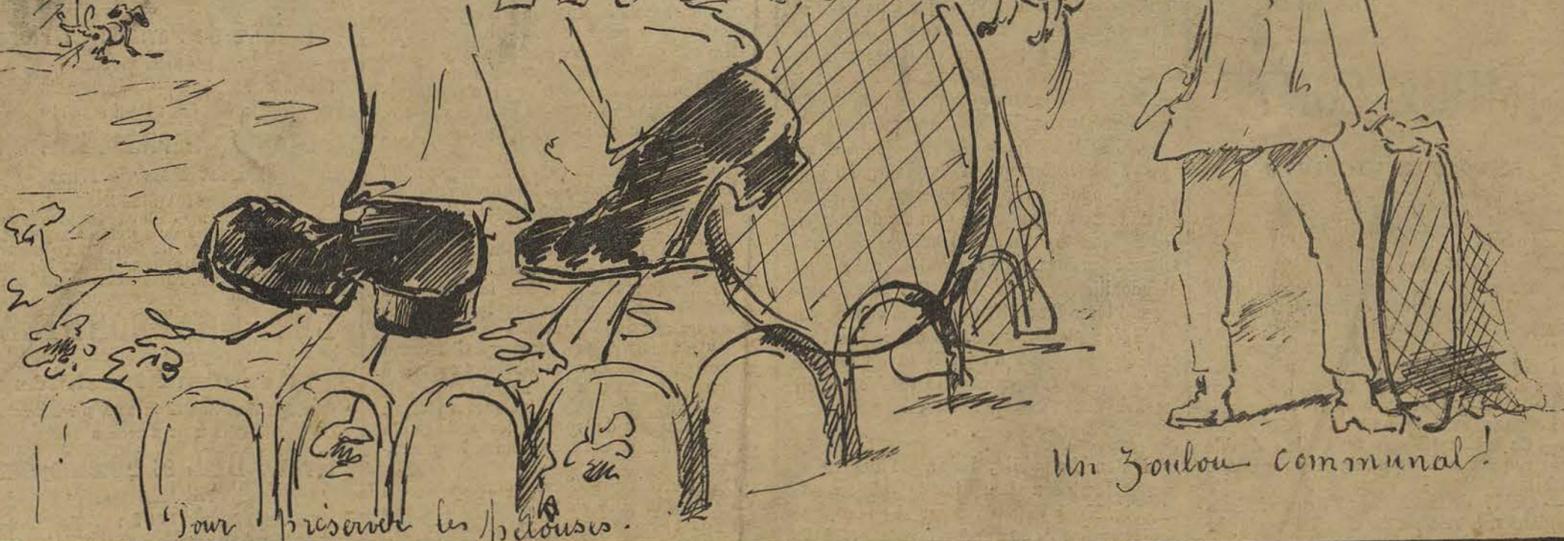


Un impôt qui raporterait  
gros.

Pourquoi n'imposerait-on pas  
les bedaines dépassant un certain  
diamètre?

Et les belles de nuit?

## LES ZOULOU



Un Zoulou communal!

Pour préserver les pelouses.